



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2024

dans l'académie de Lille



Dossier de presse
19 janvier 2024

CONTEXTE NATIONAL

L'année scolaire 2024-2025 sera marquée par une nouvelle diminution forte du nombre d'élèves de l'ordre de 83 000, poursuivant une tendance démographique observée depuis plusieurs années. On constate ainsi une baisse de plus de 77 000 élèves dans le premier degré public à la rentrée 2023. Cette baisse démographique est moins significative dans le second degré public mais s'élève à 2 700 élèves en moins à la rentrée 2023.

Dans le premier degré, le nombre d'élèves par classe atteindra le niveau plus bas à la rentrée 2024

De nouveau confronté à une baisse très importante du nombre d'élèves du fait de la démographie, la baisse de 650 moyens d'enseignement dans le premier degré public permettra de poursuivre l'amélioration des taux d'encadrement et d'atteindre un niveau inédit avec 6,03 professeurs pour 100 élèves à la rentrée scolaire 2024, contre 6,00 à la rentrée 2023 et 5,46 à la rentrée 2017.

Exprimé en nombre d'élèves par classe, l'enseignement primaire accueillait 23,2 élèves par classe en moyenne en 2017, contre 21,5 en 2023 ; et ce chiffre devrait encore diminuer à la rentrée 2024 pour atteindre son plus bas niveau historique depuis que cet indicateur est mesuré.

Cette évolution historique permettra de répondre aux priorités de la ministre pour l'école primaire :

- progression de la scolarisation en très petite section des enfants de 2 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- accompagnement de l'école inclusive avec la création de nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), d'unités d'enseignement autisme et des pôles d'appui à la scolarité ;
- pérennisation des contrats locaux d'accompagnement et poursuite du déploiement des territoires éducatifs ruraux.



Priorité donnée au « choc des savoirs » dans le second degré

Alors que les collèges et lycées (post-bac compris) ont accueilli 2 700 élèves de moins à la rentrée 2023 qu'à la rentrée 2022, le second degré public devrait connaître une nouvelle baisse de 7 800 élèves à la rentrée 2024.

Malgré cette baisse du nombre d'élèves, le schéma de rentrée 2024 prévoit des créations d'emplois à hauteur de +574 moyens d'enseignement.

Le dispositif qui sera mis en œuvre à la rentrée 2024 prévoit les mesures suivantes :

- la mise en place de groupes de niveaux pour l'enseignement des mathématiques et du français pour les élèves de 6e et de 5e afin de mieux gérer l'hétérogénéité des élèves au collège et faire progresser tous les élèves avec des groupes limités à 15 élèves pour les plus en difficulté ;
- le renforcement des enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie au lycée professionnel ;
- la création de classes « prépa-lycée ».

Les créations d'emplois permettent également de financer les priorités suivantes :

- prise en compte de la couverture de la démographie pour les académies qui vont connaître une évolution positive ;
- poursuite de l'effort de création d'ULIS et de places pour accueillir les élèves souffrant de troubles du spectre autistique et de troubles du neuro-développement ;
- création de pôles d'appui à la scolarité pour mieux accompagner les enfants à besoins particuliers et leur famille.

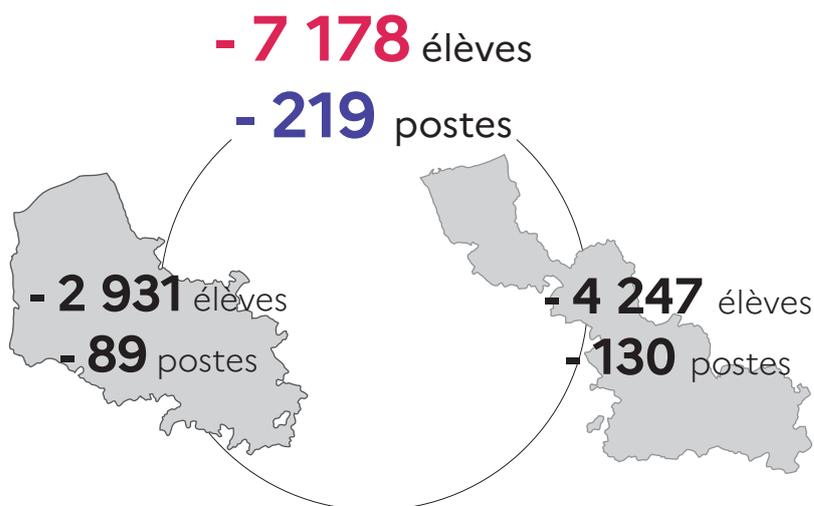
L'effort réalisé en termes de moyens d'enseignement, malgré la baisse démographique, permet ainsi d'impulser une politique ambitieuse au service de l'élévation du niveau de tous élèves.



DANS L'ACADÉMIE

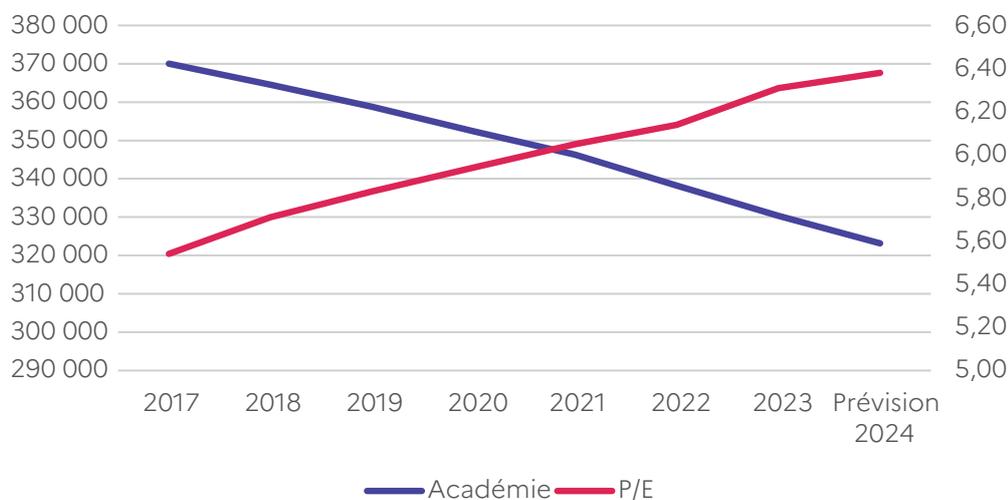
Le premier degré

Dans un contexte de baisse démographique (-46 924 élèves), l'académie a bénéficié depuis 2017 de 273 créations de postes qui ont permis le dédoublement des classes de grande section, de CP et de CE1 en éducation prioritaire et au plafonnement à 24 élèves par classe hors éducation prioritaire.



À la rentrée 2024, 7 178 élèves en moins

Ce sont 7 178 élèves de moins prévus à la rentrée 2024, soit 2,17 % des effectifs académiques. Depuis 2017, la baisse démographique s'élève à 46 924 élèves, soit 12,87 %.



Évolution des effectifs dans le 1^{er} degré et du P/E*

*P/E : nombre de postes d'équivalent temps plein (ETP) pour cent élèves



Un taux d'encadrement en progression

Alors que l'on comptait 5,54 enseignants pour 100 élèves en 2017, ils sont actuellement 6,31 à la rentrée 2023. À la rentrée 2024, ils seront 6,38.

Concernant le nombre d'élèves par classe, ce dernier passe de 23,2 élèves en 2017 à 20,3 à la rentrée 2024.

A la rentrée 2024, le nombre d'enseignants pour 100 élèves :

- S'améliore par rapport à la rentrée 2023
6,38 enseignants pour 100 élèves en 2024, contre 6,31 en 2023
- Dépasse la moyenne nationale
6,38 enseignants pour 100 élèves dans l'académie, contre 6,03 au national

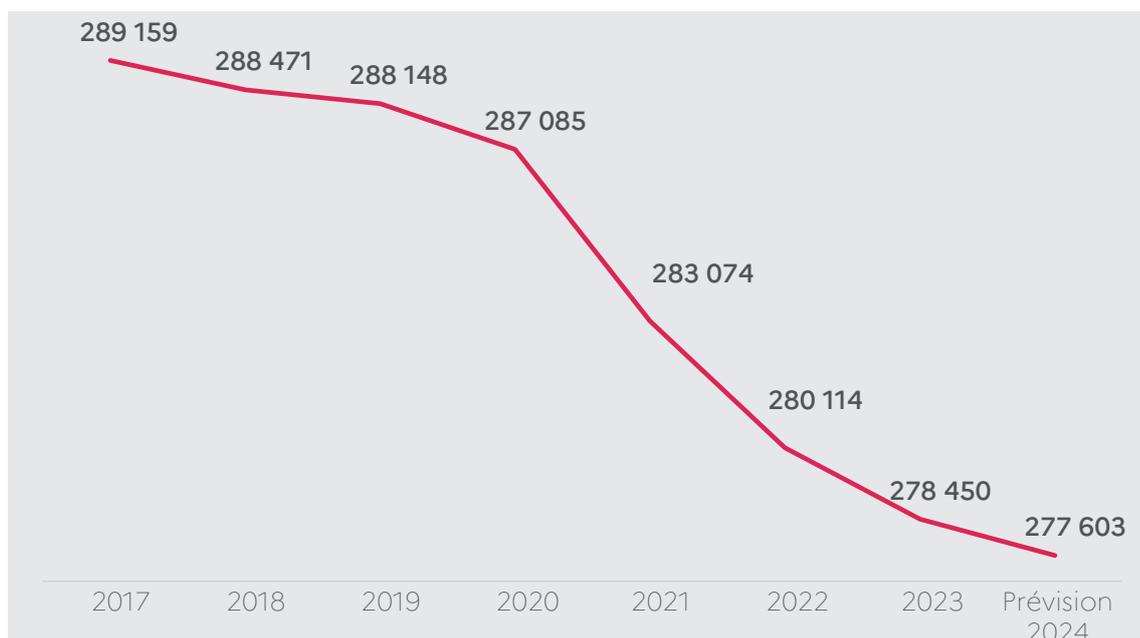


Second degré

A la rentrée 2024, 847 élèves en moins

La rentrée 2024 sera marquée par la perte de 847 élèves dans le 2nd degré, ce qui représente une baisse de 0.3% contre 0.2% au national.

Entre 2017 et 2024, les effectifs dans le second degré dans l'académie ont baissé de 3,59 %, soit près de 10 399 élèves.



Évolution des effectifs d'élèves

- 847 élèves

- 40 postes



Les moyens d'enseignement dans le 2nd degré

Collège

- **388** élèves 
+ **35** postes
↳ Maintien du taux d'encadrement

Lycée général et technologique

- **921** élèves 
- **119,5** postes
↳ Maintien du taux d'encadrement

Lycée professionnel

+ **447** élèves 
+ **37** postes
↳ Maintien du taux d'encadrement

Mesures portant sur les autres emplois (dont l'école européenne Jacques Delors)



- + 7,5 postes



Financement du choc des savoirs

Le choc des savoirs appelle une mobilisation générale de l'école pour élever le niveau des élèves. Les principales mesures sont :

- au collège, l'organisation de groupes de niveaux en mathématiques et en français pour les 6ème et les 5ème.
- au lycée professionnel, le renforcement des enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie.
- et en lycée général et technologique, la création des classes « prépa-lycée » expérimentées dans les lycées Sévigné de Tourcoing et Diderot de Carvin.

L'école inclusive

4.1% des élèves sont en situation de handicap dans l'académie.

L'académie renforce l'accompagnement de ces élèves par la création à cette rentrée de :

- 4 ULIS écoles
- 12 ULIS collèges
- 2 ULIS LGT
- 5 ULIS LP

L'académie ouvre chaque année des dispositifs sur l'ensemble du territoire académique, dans le premier et le second degré. A la rentrée 2023, l'académie disposait de :

- 577 ULIS (348 en école, 171 en collège, 12 en lycée et 46 en lycée professionnel)
- 193 PIAL
- 14 UEMA
- 6 U2EA
- 2 DAR

4 200 élèves allophones ont été recensés en 2022-2023, l'académie renforce à la rentrée 2024 l'accompagnement en créant 3 UPE2A au collège et 2 en lycée professionnel.



La mise en œuvre de la carte des formations

A la rentrée 2024, les établissements publics verront leur offre de formation évoluer pour répondre aux différents enjeux nationaux et régionaux : réindustrialisation du pays, transition climatique et énergétique. Ces évolutions ont lieu dans le contexte de transformation de la carte des formations et de la réforme des lycées professionnels.

Le Conseil régional et la région académique acteront prochainement l'ouverture de nouvelles formations. Celles-ci renforceront plus particulièrement les filières industrielles et les services à la personne.

Des formations étofferont l'offre post 3^e et d'autres permettront des solutions supplémentaires de poursuite d'études.

Outre les ouvertures, des augmentations de capacités seront réalisées notamment dans les filières à caractère industriel et implantées dans des bassins d'éducation stratégiques pour la filière des batteries de véhicules électriques.

Des fermetures ou réductions de capacité seront probablement effectuées. Dans leur très grande majorité, ces mesures s'appliquent à des formations en difficulté depuis quelques années.

Accompagner la montée en charge de l'école européenne Jacques Delors

En 2019, l'école européenne Lille Métropole Jacques Delors a été ouverte. Depuis, chaque année, l'académie accompagne la montée en charge de l'école. À la rentrée 2024, ce sont donc 2 classes de première qui seront ouvertes.



CNR NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE

Dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) Éducation, en octobre 2022, le dispositif « Notre École, faisons-la ensemble » s'est progressivement déployé dans toute l'académie. Il porte l'ambition de faire émerger, dans le cadre de concertations locales au sein des écoles, collèges et lycées, des initiatives de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités.

Lancé par le président de la République en septembre 2022 et basé sur la concertation, le principe de subsidiarité et la complémentarité entre l'échelon local et l'échelon national, le Conseil national de la refondation (CNR) constitue «une nouvelle méthode pour construire ensemble et au plus près du terrain l'avenir de la France».

Dans le cadre de la démarche « Notre école faisons-la ensemble ! », qui constitue le volet «éducation» du Conseil national de la refondation, les équipes pédagogiques et éducatives volontaires sont invitées à se concerter avec les élèves, les parents, les collectivités territoriales et les partenaires de l'École, autour de 3 axes : la réussite des élèves, leur bien-être et la réduction des inégalités. Les projets pédagogiques élaborés à l'issue des concertations, peuvent être financés, partiellement ou entièrement, par un recours au fonds d'innovation pédagogique. Au niveau national, ce sont 500 millions d'euros qui sont engagés sur la durée du quinquennat.

1 734
projets déposés

979 pour le Nord

755 pour le Pas-de-Calais

6 983 574 €
engagés.





CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION

Bien être à l'école maternelle Le Tilleul à Maisnil-lès-Ruitz

Le projet porte sur le bien-être des élèves en incluant les parents afin d'instaurer un climat de confiance. L'idée est de réaménager le BDE en un espace accueillant pour développer l'autonomie, le goût de lire, la concentration et de créer un espace détente pour les élèves. Un espace dans lequel les parents seront accueillis lors de rencontres et d'ateliers.

Le projet vise également à aménager la cour de récréation pour créer un véritable espace de détente en faveur des élèves pour travailler sur l'amitié, la coopération, l'autonomie ou encore l'entraide. L'aménagement de la cour est également une opportunité pour développer et varier les séances de motricité et d'APQ.

Budget alloué : 29 160 €



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION

« (trans)Rôles, lycée Jean Prouvé à Lomme

L'objectif de ce projet est d'élaborer un livre interactif, et la mise en scène théâtrale des tableaux qui constitueront ce livre, par les élèves dans l'enceinte du lycée.

La rédaction, la mise en scène, le jeu théâtral, ainsi que la conception, la création des décors et la mise en ligne du livre interactif se feront en collaboration avec les élèves de seconde, de première, de terminale et de BTS et en partenariat avec l'auteur et metteur en scène Kristian FREDRIC ou encore avec l'éditeur partenaire, La Maison de la Poésie.

Le travail de création de spectacle vivant et d'un livre publié s'accompagnera de visites en lien avec les mondes du théâtre et de l'art oratoire : l'atelier de fabrication de décors de théâtre de Neuville-en-Ferrain, l'Assemblée Nationale ou encore l'Opéra Garnier et ses coulisses.

Budget alloué : 28 583 €



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION

Un labo Lewis Carroll pour tous au Collège Bayard à Denain

L'ouverture du Laboratoire de logique Lewis Carroll a lancé une réflexion collaborative interdisciplinaire et inter-catégorielle pour que celui-ci devienne un lieu de rencontres et de projets de développement professionnel pluridisciplinaires, un lieu d'expérimentation pour les professeurs et un lieu de création de ressources didactiques et pédagogiques à destination des élèves et des professeurs.

Le projet vise l'excellence et l'élévation du niveau de tous les élèves, la réduction des inégalités, le bien-être à l'école et le renforcement des partenariats avec d'autres acteurs, les collectivités territoriales ou des acteurs privés.

Budget alloué : 12 984 €





Contact presse

Service communication

Rectorat de l'académie de Lille
144 rue de Bavay, Lille

03 20 15 60 92

ce.communication@ac-lille.fr